

Objet: Re: Demande d'informations terrain sis à Ampsin rue de Jehay cadastré section A numéros 51E - 55D et 56C
Date: lundi 24 novembre 2025 à 14 h 46 min 43 s heure normale d'Europe centrale
De: Pecheur Sophie
À: Zoé Gueldre
Pièces jointes: image001.png, image002.png, image003.png, image004.png, image005.png, image006.png, ATT00001.png, Reperage-2021.pdf

Bonjour,

Voici le repérage qui avait été effectué en 2021.

Ce terrain semble bâtissable pour accueillir une habitation unifamiliale, moyennant la réalisation d'étude spécifique par un bureau d'étude spécialisé par rapport à l'aléa inondation.

La densité recommandée selon notre nouveau SDC en phase d'approbation est de 5 à 10 logements l'hectare. voici la prescription

Espace résidentiel à densité moyenne	
Densité nette recommandée pour toute nouvelle construction	
De 5 à 10 log/ha	
Taille minimale de nouvelle parcelle en cas de division	
500 m ²	
Type de logements	Autres fonctions possibles
Maison mitoyenne	
Maison semi-mitoyenne	Déconseillé
Maison isolée	
Division de bâtiments	
Déconseillée	
Emplacement parking	
Min. 2 empl. voiture / log.	

L'ensemble des parcelles faisant 2000 m², selon mes calculs on pourrait y construire maximum 2 maisons semi-mitoyennes ou isolées, (moyennant la prise en compte de l'aléa inondation et des études spécifiques)

Bien à vous,

Sophie Pecheur

Chef administratif - Administration communale d'AMAY

SERVICE URBANISME - PERMIS D'ENVIRONNEMENT - IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Chée F. Terwagne 74
B-4540 AMAY

Tél. : +32(0)85 83.08.06
Fax : +32(0)85 83.08.49

E-mail: sophie.pecheur@amay.be

Ce message n'engage aucunement l'Administration communale d'Amay et reste informel.

Tout courrier officiel doit toujours être confirmé par lettre et revêtu de la signature d'une personne dément mandatée.

 Je pense ENVIRONNEMENT: ai-je vraiment besoin d'imprimer ce message ?

Le lundi 24/11/2025 12:06, Zoé Gueldre <zg@stephanie.immo> a écrit :

De : Zoé Gueldre <zg@stephanie.immo>

Envoyé le : lundi 24/11/2025 12:06

À : cadastre.urbanisme@amay.be <cadastre.urbanisme@amay.be>

Objet : Demande d'informations terrain sis à Ampsin rue de Jehay cadastré section A numéros 51E - 55D et 56C

Bonjour,

Je me permets de vous écrire dans le cadre de la mise en vente du terrain dont question sous rubrique (3 parcelles).

Pouvez-vous me confirmer que ce terrain est bâtissable moyennant permis à obtenir et, le cas échéant, me fournir vos prescriptions urbanistiques ?

Qu'est-il recommandé en vos services compte tenu du fait que le bien est situé en zone inondable ?

Merci d'avance pour vos bons soins.

Bien cordialement,

 **Votre agence de Jambes déménage pour encore mieux vous servir.**

Nous aurons le plaisir de vous retrouver dès le mardi 25 novembre à 5100 WIERDE, chaussée de Marche, 630.

Au plaisir de vous y voir! 😊



Zoé Gueldre

Conseiller immobilier et juridique
Agent immobilier agréé IPI n°516.522



[+32 472 67 64 01](tel:+32472676401)

www.stephanie.immo

Agences : [Namur](#) & [Liège](#)